

Vos demandes

Vous pouvez utiliser les formulaires joints pour demander un diplôme, une attestation de réussite à un examen ou un relevé de notes si votre demande concerne un des examens suivants obtenus dans le département de La Loire :

- ✓ Brevet d'Etudes du Premier Cycle du second degré (BEPC)
- ✓ Diplôme National du Brevet (DNB) jusqu'à la session 2010
- ✓ Certificat de Formation Générale (CFG) jusqu'à la session 2010
- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) jusqu'à la session 2008
- ✓ Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) pour les sessions de 1988 à 2008

à adresser à :

Direction des services départementaux de la Loire – Division de l'élève
11 rue des Docteurs Charcot – 42023 Saint-Etienne cedex
www.ia42-ac-lyon.fr

Vous vous êtes présenté(e) comme candidat aux :

- ✓ Diplôme National du Brevet (DNB) à partir de la session 2011
- ✓ Certificat de Formation Générale (CFG) à partir de la session 2011
- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) à partir de la session 2009
- ✓ Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) à partir de la session 2009
- ✓ Baccalauréat Général, Technologique et Professionnel

Vous devez adresser votre demande au :

RECTORAT – Division des examens et concours
94 rue Hénon – BP 64571 – 69244 Lyon cedex 04
www.dec@ac-lyon.fr

Veuillez utiliser les formulaires ci-dessous :

[Demande d'attestation.doc](#)

[Demande de diplôme original.doc](#)

[Demande de relevé de notes.doc](#)